

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

29 juin 2021

Date d'affichage :

9 juillet 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 5 juillet le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 29 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, Mme BERTHELEMY (à partir de la question n° 2), MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 2), M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON (à partir de la question n° 2), MACHANEK, NIORT, MM. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 15), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLETT, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Mickaël SEMANA

Mme Hélène BERTHELEMY, Conseillère Municipale

absente à la question n° 1

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Anne VEYLAND

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

absente à la question n° 1

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Mme Véronique LYON, Conseillère Municipale

absente à la question n° 1

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale

absente à partir de la question n° 16

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUILLET 2021**

QUESTION N° 25

OBJET : Sécurisation des groupes scolaires

RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 21 juin 2021 et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 24 juin 2021.

Conformément aux dispositions du plan Vigipirate-niveau urgence attentat, la posture Vigipirate « Automne Hiver 2020 – Printemps 2021 » est active depuis le 26 octobre 2020 et maintient le niveau d'alerte « Sécurité renforcée – Risque attentat » sur l'ensemble du territoire national. Cette posture actualise les mesures de vigilance, de prévention et de protection au regard de l'évolution de la menace terroriste, mais également de l'évolution de la crise sanitaire sur la période.

Le contexte actuel global de menace terroriste conduit ainsi à adapter la posture Vigipirate active pour renforcer la sécurité des bâtiments publics (services publics, locaux politiques), avec une attention particulière sur les établissements scolaires notamment.

A ce titre il est proposé de procéder à la mise en œuvre de la sécurisation aux abords des groupes scolaires, d'ici à la fin d'année 2021 (Ecoles privées et publiques, collèges et lycées) sur la Commune de Riom, par des dispositifs anti béliers (gabions, potelets haute sécurité, barrières renforcées et bornes anti bélier).

Le montant global estimé s'élève à 130 955 € HT, soit 157 780 € TTC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **valider la proposition de sécurisation des groupes scolaires, et d'inscrire les crédits nécessaires à l'opération,**
- **de solliciter l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes d'un montant de 8.275€ (pour les abords des Lycées), dans le cadre du dispositif VIDEOPROTECTION - ABORDS DES LYCEES - ESPACES PUBLICS - ENTrees ET SORTIES ZONES D'ACTIVITES - BORNES ABORDS DES LYCEES.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 5 juillet 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL